

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 288

Buchbesprechung: L'urbanisation et pouvoir politique [Michel Bassand]

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Urbanisation et pouvoir politique

La commune, cellule de base de la vie politique, prototype de la démocratie. Cette image à laquelle nous nous accrochons a-t-elle encore une signification dans la réalité ? Répondre à cette question, c'est d'abord examiner le développement du phénomène urbain en Suisse. C'est ce travail qu'a accompli un sociologue de Genève, Michel Bassand¹.

Certes, notre pays ne connaît pas un flux de population vers les villes tentaculaires comme c'est le cas dans certains pays industriels. Et pourtant en Suisse près d'un habitant sur trois réside dans six agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants.

Dans une première partie, l'auteur tente de décrire la structuration des 162 communes de plus de 5000 habitants, à l'aide de différentes méthodes statistiques. En comparant les situations de 1941 et de 1960, il constate une croissance accélérée mais surtout un changement de forme du phénomène urbain. En 1941, on est en présence d'un ensemble de communes dont la dimension varie de 5000 à plus de 330 000 habitants. Vingt ans plus tard, le phénomène urbain s'exprime de deux manières : d'une part des communes centrales — métropoles — d'autre part des communes suburbaines. Une nouvelle réalité est née, constituée d'un ensemble de communes, la région urbaine. Ses traits typiques sont la croissance, l'anomie, la population active, le protestantisme et la nuptialité. Mais contrairement à ce qu'on pourrait penser l'urbanisation croissante ne conduit pas à un modèle unique de ville. Elle contribue plutôt à accentuer les différences entre les villes suisses. Restent à l'écart les communes urbaines de petite dimension, éloignées des régions

urbaines, plutôt catholiques et situées dans les cantons ruraux.

Ce phénomène nouveau, la région urbaine, présente des traits caractéristiques : la spécialisation fonctionnelle du sol, la ségrégation sociale, la mobilité, l'anomie ; des contradictions nouvelles aussi : besoins et difficultés accrues de déplacement, de logements, d'équipements collectifs ; mais également une inadéquation de la structure politique traditionnelle et juridique, la commune. Dans une dernière partie, Michel Bassand étudie en détail la structure du pouvoir dans deux communes suburbaines genevoises, Lancy et Vernier, à travers une dizaine de décisions. Si le jeu démocratique instauré au XIXe siècle fonctionne toujours, il faut reconnaître que la structure politique a peu d'influence sur le développe-

ment socio-économique. Non seulement la commune est peu autonome, mais encore le faible intérêt des citoyens pour la chose publique favorise la gestion de la région urbaine par des technocrates publics et privés, qui agissent selon des critères de rationalité propres à consolider leur pouvoir.

Face à ces technocrates qui jonglent dans le maquis des règlements et qui cherchent à imposer leur modèle de développement, il y a les usagers-consommateurs. Groupes de locataires, usagers des transports en commun, écologistes, ils agissent en ordre dispersé et de manière spontanée. Leur manquent les canaux d'expression susceptibles de donner à la région urbaine une forme de vie démocratique.

Chantage

Un bon point pour M. G.-A. Chevallaz ! Lorsque le conseiller fédéral vaudois, au cours de l'inauguration des nouvelles caves à fromage de L'Etivaz, se montre sévère pour les manifestations paysannes et rompt ainsi le silence aussi prudent qu'électoraliste en la matière, il a droit à notre sympathie. Pas de raison, si l'on prône l'ordre, de faire deux poids deux mesures, que les manifestants soient réputés d'extrême-gauche ou qu'ils ne le soient pas.

Quant à parler de « chantage paysan », il y a là une dramatisation de la situation, propre à nos colonels et à nos magistrats, et révélatrice des voies étroites de l'expression démocratique dans notre pays.

Tant qu'à crier au chantage du reste, que dire des pressions permanentes des milieux patronaux sur le gouvernement en matière financière : donnant donnant, vous circonscrivez les mesures anti-inflationnistes à la compression des dépenses publiques, et nous soutenons le régime financier proposé à la prochaine votation. Sur ce chapitre, on attend toujours les élan lyriques de M. Chevallaz.

Café de l'hôpital

Car c'est ici que je dois être
Ici et pas ailleurs
Juste à l'orée de la forêt
Devant les eaux de la douleur

Oui c'est ici que je dois être
Laissant à d'autres ce bonheur
Que pour eux seuls ils convoitaient
O solitude mon abcès

C'est bien ici que je dois être
Fidèle et veuf avec honneur
Que Dieu achève mon portrait
Que l'aube vienne après les pleurs

Georges Haldas

¹ Urbanisation et pouvoir politique, Genève, 1974, Librairie Georg.